



Jubilé des Jeunes

28 juillet - 3 août 2025

+ du 18 au 28 juillet et du 4 au 9 août 2025

FORMULAIRE D'AUTORISATION DES PARENTS OU DU TUTEUR LÉGAL POUR LES MINEURS

REEMPLIR ET REMETTRE AU RESPONSABLE DU GROUPE

Je soussigné(e) / nous soussignés:

(Nom et prénom)

(Nom et prénom)

N° du document d'identité _____ Valable jusqu'au _____

Demeurant(s) à: _____

(N°, Rue, C.P., Ville, Pays)

Téléphone fixe _____ Portable: _____

comme: parent(s) tuteur légal

de: _____

(Nom et prénom du mineur)

Né(e) le _____ in _____

(Date : jj/mm/aaaa)

(Pays et Ville)

Éventuels allergies et médicaments: _____

Je donne l'autorisation au mineur de quitter le territoire suisse pour se rendre au Jubilé des Jeunes à Rome. Je déclare avec prévenu les responsables des éventuels problèmes de santé du mineur. Je certifie également avoir contracté une assurance rapatriement/annulation. Je déclare avoir pris connaissance du programme du voyage. Je déclare assumer totalement toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage pouvant être occasionné par le mineur à l'occasion de sa participation au pèlerinage (une assurance responsabilité civile ayant été souscrite préalablement.



Consent/consentons que le mineur participe au Jubilé des Jeunes (28 juillet - 3 août 2025), en le confiant pour la durée du séjour à la personne responsable indiquée ci-dessous:

Données du Responsable: _____
(Nom et prénom de la personne à qui est confié le mineur)

Né(e) le _____ in _____
(Date : jj/mm/aaaa) (Pays et Ville)

Demeurant à: _____
(N°, Rue, C.P., Ville, Pays)

En signant ce formulaire, je dégage le Dicastère pour l'Évangélisation - Section pour les questions fondamentales de l'Évangélisation dans le monde et toute autre entité qui collabore à l'organisation du Jubilé des Jeunes, de la responsabilité de la garde dudit mineur et de tout dommage causé par lui/elle durant le Jubilé des Jeunes. Je déclare par la même occasion que je suis le tuteur légal dudit mineur et que j'assume l'entière responsabilité de tout dommage causé par lui/elle durant le Jubilé des Jeunes, notamment de tout dommage causé par le mineur à l'endroit indiqué par le Dicastère (ou la personne collaborant avec le Dicastère) pour son hébergement pendant la durée du Jubilé des Jeunes, y compris les maisons et les appartements privés des familles d'accueil. Les sujets et les personnes qui hébergent le mineur sont exonérés de toute responsabilité concernant la garde du mineur.

Lors de la participation aux événements du Jubilé des Jeunes 2025, l'adulte responsable du mineur doit être accompagné d'une déclaration de consentement parental.

Signature du Parent /Tuteur: _____ Date _____

Signature du Responsable _____ Date _____

Timbre de la Commune de domicile : _____ Date _____